

Session Plénière du 18 février 2021

**Rapport N°21.01.05 – Une feuille de route pour développement de
l'hydrogène vert en Centre-Val de Loire**

Intervention de Gilles GODEFROY

Monsieur le Président, Chers collègues,

On le sait, les français aiment les hommes (ou les femmes) providentiels et en attendent toujours un ou une.

Après l'homme providentiel, voici le gaz providentiel, qui va tout sauver, rétablir le climat, nous sortir de la pollution des hydrocarbures, nous produire de l'électricité et nous libérer de l'attachement que nous avons à la voiture.

Le premier atome sorti après le Big Bang sera notre salut !

Surtout s'il est **vert** !

Mais revenons plus sérieusement à la réalité des choses :

L'hydrogène obtenu par l'électrolyse de l'eau à partir d'électricité solaire, est un gaz qui s'enflamme deux fois plus vite que le propane ou le méthane, qui fuit beaucoup plus facilement et explose au contact de l'air (précisément au contact de l'oxygène).

Couvrir le territoire de pipelines et de stations de distribution d'hydrogène est une opération hasardeuse.

Philippe Boucly, président de l'association France Hydrogène, le dit lui-même :

« C'est un vecteur énergétique dangereux, même si les professionnels prennent toutes les précautions. On ne va pas se le cacher : il y aura des morts à cause de l'hydrogène. »

L'électrolyse permet de décomposer l'eau en oxygène et en hydrogène grâce à un courant électrique. Mais, si le principe est simple, il demande :

1. Une production en série de gigantesques électrolyseurs, eux-mêmes grands consommateurs de métaux ou de produits toxiques
2. des quantités d'électricité considérables pour l'électrolyse elle-même.

Même si les pouvoirs publics subventionnent l'hydrogène « vert », dont le coût de production est aujourd'hui trois fois supérieur à l'hydrogène « gris » ou « noir », issus du gaz, du pétrole ou du charbon, il faudra des quantités astronomiques d'électricité pour mener à bien cette électrolyse.

Monsieur Philippe Boucly rappelle que « *Les politiques n'ont pas conscience des quantités d'électricité à produire pour remplacer les énergies fossiles. Je vous l'accorde, c'est monstrueux.* »

La Région semble ignorer superbement ces contraintes.

D'ailleurs dans tous ses documents, tel le SRADDET, elle ne mentionne même pas l'énergie nucléaire.

Il est fait mention dans la feuille de route que vous nous soumettez du projet HYBER qui alimentera 100 véhicules à hydrogène, et du HYSOPARK avec 30 véhicules.

Parfait, mais cela est insuffisant.

Si on veut réellement révolutionner les choses avec l'hydrogène (la 4^{ème} révolution industrielle dit-on), il faudra t passer par la puissance de l'État car lui seul peut faire de tels efforts.

La région n'a pas la compétence sur la production d'énergie !

Emmanuel Macron le disait lui-même :

: « *Aucun pays européen ne peut produire de l'hydrogène avec un mix électrique décarboné comme nous pouvons le faire grâce au nucléaire* »

Pourtant, en 2017, le président s'était engagé à faire baisser la part du nucléaire dans le mix électrique à 50 % d'ici 2025.

Trois ans plus tard (le « *en même temps* » a encore parlé), l'objectif est enterré et la perspective inversée : le gouvernement fait du nucléaire un atout pour le climat en lui consacrant 470 millions d'euros prélevés sur les trente milliards consacrés à la « *transition écologique* ».

Pourtant : d'ici 2028, 46 réacteurs sur 56 vont atteindre leur durée de fonctionnement maximale de 40 ans.

Il faudra alors faire des choix, et ne pas discriminer l'énergie nucléaire.

Car le seul moyen d'utiliser pleinement l'hydrogène est d'entretenir ses centrales et même d'en construire d'autres.

La région serait-elle capable d'une telle abnégation, je ne le crois pas !